

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 22 (1914)
Heft: 2

Artikel: Johann-Rudolf Sinner von Ballaigues 1730-1787
Autor: Decker, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-19485>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

JOHANN-RUDOLF SINNER VON BALLAIGUES
1730-1787

Le livre très documenté et d'une lecture si attrayante que M. le Dr Adolf Burri vient de consacrer à la mémoire de *Johann-Rudolf Sinner* de Ballaigues méritait de retenir un instant l'attention de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, non pas que ce patricien bernois ne fût connu déjà de la plupart de ses membres, mais pour établir la fausseté de l'assertion qui représente Sinner comme préféré, à l'âge de 18 ans, par pur favoritisme, à Samuel Henzi, pour la charge de bibliothécaire en chef de sa ville natale.

Le régime aristocratique bernois, loué pourtant par le grand Frédéric, témoigna toujours de peu de goût pour l'art et la science. Plus porté à n'estimer que deux états, la robe et l'épée, le patricien bernois ne s'occupait guère que de cette politique, qui consiste dans l'art de parvenir aux emplois. Pourtant toute une série de savants vivaient à Berne à cette époque. A côté d'Albert de Haller, étoile de première grandeur, nous distinguons au second et troisième rang le philosophe Béat-Louis de Muralt, le mathématicien Sam. König, le lettré et bon philologue Sam. Henzi, le juriste Sigism. Lerber, les historiens Lauffer, Alex. de Wattenwyl, les Tscharnier, Gottl.-Emm. Haller, l'archéologue Schmidt de Rossens, le géographe Engel et tout le cercle littéraire

dont le centre était la figure caractéristique et séduisante de Julie Bondeli.

Dans cette république de savants et de gens d'esprit, le spirituel et malicieux bibliothécaire J.-R. Sinner occupe une grande place. Doué de rares dispositions, très érudit, il frappe surtout par l'étonnante variété de ses connaissances et sa force de travail. Son nom est mêlé à toute l'histoire de la civilisation du XVIII^e siècle, mais nous manquons jusqu'ici d'ouvrages biographiques d'ensemble sur sa vie. Il a peu laissé lui-même sur la genèse de ses ouvrages et sa correspondance assez volumineuse, qu'on retrouve à Berne et dans d'autres bibliothèques, est incomplète et pas classée. M. le Dr A. Buri n'en a pas moins eu le grand mérite d'en tirer le volume qu'il appelle une esquisse mais qui est une réelle et très importante contribution à l'histoire des idées du XVIII^e siècle.

*

* *

La famille Sinner se fit connaître à Berne dès le milieu du XV^e siècle. Hanns, der Seckler, siège alors au Conseil des Deux-Cents, de 1455-58. C'est l'arrière grand-père de Philippe Sinner, marchand de draps. Un autre Sinner est boucher. D'artisans enrichis qu'ils sont au XVI^e et XVII^e siècles, les Sinner visent à jouer un rôle de plus en plus marquant. Ils s'intéressent aux affaires de l'État et au XVIII^e siècle la grande notoriété leur vint.

J.-R. Sinner, le bisaïeul du bibliothécaire, entre à 25 ans au Conseil des Deux-Cents ; il est « Bürger zum Schultheissen » à 64 ans, soit en 1696, et, peu après, il est fait baron par l'empereur Joseph I^{er} pour son énergique opposition à la prépondérance française. Sur ses quatorze enfants, dont dix fils, sept lui survécurent et embrassèrent la carrière politique et militaire. L'aîné J.-Rudolf est *trésorier* (*Deutschseckelmeister*) et deux fois candidat à la charge d'avoyer qu'il exerça

une fois. Ses frères furent officiers à l'étranger, baillis ou conseillers. Le sixième, *Abraham*, le grand-père de Sinner de Ballaigues, a trois fils. L'aîné, le capitaine J.-Rudolf, épouse Suzanne-Augusta Fäsch, fille d'un marchand de Bâle. Son fils, Johann-Rudolf Sinner, dit de Ballaigues, fréquenta l'école inférieure de Berne, mais sans grand profit. C'est à force de mémorisation qu'on y apprenait le latin. Mais par lui-même, Sinner fit des progrès si rapides, qu'en 1741, à l'âge de 11 ans, il est parmi les *promoti ad lectiones*, donc étudiant. « A l'âge de 12 ans, la tête meublée de règles et de mots, je ne savais pas écrire quatre lignes en bon latin. » Le français, il l'apprend au spectacle, dès l'âge de 10 ans. Puis, dès Pâques 1744, nous le retrouvons à Munchenbuchsee, dont son père est devenu bailli. Ce séjour n'avait rien de séduisant. Le fils se plongea — comme Rousseau à Chambéry — dans l'étude des auteurs anciens et romands. Les lettres de ses amis en témoignent.

Ce sont des billets de Sigism. Lerber, le futur professeur de droit et du sympathique Vincent-Bernard Tschanner. Lerber lui écrit de « Tschoug ». Un jour, il lui conseille d'éviter les fautes d'orthographe. Un autre jour, de laisser passer la digestion, avant de se remettre au travail, sinon on sentirait, à chaque ligne, que telle composition vient de l'estomac, l'odeur des choux au lard n'en étant pas absente. L'écriture de Sinner est détestable; Lerber lui conseille de prendre des leçons de calligraphie, ce qu'il n'a garde de faire.

Son sens historique s'affine à l'étude de l'antiquité. A 15 ans, il s'enquiert sur les jeux qui se célébraient à Rome auprès de son professeur Rudolf, qui lui répond par une longue lettre en latin. Perse est son auteur préféré; il se passionne pour Plutarque, vole de Tite-Live à Homère et d'Homère à Voltaire, qu'il ne lit pas pour l'admirer, mais admire pour l'avoir lu. Voltaire le saisit tout entier. Il fait des épigrammes et des vers.

En revanche le Messie de Klopstock le laisse froid, car la muse allemande est étrangère à ce futur patricien bernois. Avec ses amis, il ne polémise qu'en français.

Cependant les talents de société de Sinner se développent aussi au contact de la jeunesse dorée bernoise. Des lettres lui arrivent de Berne qui lui parlent de la vie de société, des théâtres, de voyages. Il reçoit de gaies visites qui plaisent aussi à son aimable et spirituelle sœur Marianne. Ses amis Steiger et Lerber s'en ouvrent dans leurs messages. Parfois même Julie Bondeli est de la partie. De ce commerce lui naît un amour pour une jeune fille à laquelle il pensera encore jusqu'en 1749 et qu'on nomme familièrement « Bibi ou Maman ». C'est tout ce que nous en savons.

On le raille à Berne de cette flamme et l'on cherche à exciter sa jalousie en lui décrivant les succès de la belle dans le monde. Bibi se maria, en effet, s'il faut en croire de Tavel, avec un Schmilleret de Bienne, vers 1750.

A 17 ans, J.-R. Sinner perdit son père et supporta ce deuil en philosophe résigné. Pour remplacer le bailli de Munchenbuchsee, le gouvernement fit appel à son frère cadet, Ch.-L. Sinner. Mais l'année suivante, les bailliages étant retirés au sort, Munchenbuchsee échut à Ch.-Emm. de Bonstetten. Le vieux couvent de Buchsee devait être vacant pour l'automne. La mère de Sinner peu fortunée reçut du Conseil des Deux-Cents une gratification de 1000 couronnes pour les réparations et améliorations apportées au domaine du bailliage qu'elle quittait veuve. Avant le retour de la famille à Berne, J.-R. Sinner y avait obtenu l'emploi qu'il souhaitait.

Il était nommé en 1748, à l'âge de 18 ans, bibliothécaire en chef.

Jusqu'en 1726, l'administration de la bibliothèque et du médaillier avait été confiée au secrétaire de la commission scolaire. Puis on avait créé un poste de bibliothécaire, rétribué à raison de 30 thalers, dix mesures d'épeautre et d'un

tonneau de vin de La Côte. Un règlement fut élaboré et une commission permanente constituée qui devait se composer de trois curateurs, soit trois professeurs, de deux assesseurs et d'un conseiller, chargé d'exercer la haute surveillance et l'administration générale de l'institution.

Le *bibliothecarius ordinarius* serait nommé par les conseils sur la proposition de la commission scolaire et ferait partie de la commission. Il prêterait serment et verserait une caution de 1000 thalers. Il pourrait s'adjoindre un ou plusieurs aides.

On mit le poste au concours. Quatre concurrents s'inscrivirent. Un Steiger fut nommé après examen et occupa le poste de 1726-1735. Son successeur fut le Dr Alb. Haller, pour un an à peine. Il eut le temps de classer le médaillier et laissa la place à Sam. Engel qui eut bientôt deux aides, dont le second fut dès 1748 le capitaine et poète Sam. Henzi, depuis quatre ans exilé à Neuchâtel et gracié en 1748 par le Conseil des Deux-Cents.

Engel ayant obtenu le bailliage d'Aarberg, J.-Rud. Sinner le remplaça. Seul candidat, contrairement à ce qui a été jusqu'ici prétendu, il avait fait preuve dans l'examen qu'il passa, vu son âge, d'intelligence, de jugement, d'érudition, et d'une mémoire excellente. Henzi ne se présenta pas pour ce poste. Le gouvernement aristocratique bernois ne l'en eut pas jugé digne, incapable qu'il était d'apprécier l'application de Henzi aux choses de l'esprit et son très réel savoir. Henzi n'aurait du reste pas pu remplir les conditions de l'inscription, soit fournir une caution de 1000 thalers. Il ne les avait pas. Il songeait à une situation plus lucrative, celle de capitaine dans le régiment des ducs de Modène. Sinner, seul candidat ne lui fut donc pas préféré à cause de sa famille et des protecteurs qu'il pouvait avoir.

Le nouveau bibliothécaire entra en fonctions en automne 1748 et consacra à sa charge vingt-six ans de sa vie. Son

premier ouvrage est son *Historia conjurationis quæ in urbe Berna feliciter suppressa est*. Œuvre inachevée, de jeune homme, elle n'en est pas moins intéressante par la date de son apparition, 1750, qui est loin d'être celle des débuts de la science historique moderne. En latin, ce témoin oculaire nous montre que Henzi s'est toujours nourri de lectures qui relaient les troubles bourgeois dont Berne fut le théâtre ou ceux que connut l'antiquité. Ce ne fut pas une conjuration dans toutes les formes mais un simple semblant. Puis c'est le récit de l'arrestation mouvementée des trois principaux conjurés. Le désarroi causé à Berne fut grand. On ne savait si la troupe suivrait ses chefs compromis. Les patriciens haïs du peuple tremblaient; ils appelaient camarades des gens qu'ils n'avaient, la veille encore, pas même jugés dignes d'un simple salut. On avait joui auparavant d'une paix si prolongée que personne ne savait plus le métier des armes et que le gouvernement responsable hésitait sur les mesures à prendre pour le maintien de l'ordre public.

Les aveux de Henzi montrèrent que le mobile de ses actes n'avait d'autre origine que les ressources limitées de son maigre ménage et le désespoir d'obtenir dans sa ville natale un poste vraiment rémunérateur. Le but à atteindre pour lui consistait à supprimer les Seize, et à confier l'élection du Conseil des Deux-Cents aux corporations. Les conseils seraient dissous par la force et tous ceux qui s'y opposeraient massacrés. Les membres des Deux-Cents enfermés à l'Hôtel de Ville seraient contraints de déposer leur mandat.

Sinner reconnaît aux conjurés les défauts sans les qualités de Catilina. Ils n'avaient pas la résolution. Pour eux le pillage des demeures patriciennes devait précéder l'installation de leurs successeurs bourgeois. Parmi eux Henzi était un poète vaniteux et mordant, plus apte à décocher des épigrammes qu'à réformer l'État. Les autres étaient des hommes dans la misère, des ivrognes ou des paresseux.

*

* *

Comme bibliothécaire, Sinner, installé dans le vieux couvent des moines déchaux, où se trouve aujourd'hui le Casino, travaille, dans la poussière de centaines de parchemins dorés, des in-folio, in-quarto, collections et cartes, auxquels il veut arracher leurs secrets, à les mettre au jour et les collationner.

Mais aussi il voyage et visite la Hollande, Londres et Paris, Il s'intéresse d'abord tout particulièrement à la poésie française des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles. S'il ne fut pas le premier à se livrer à ces études romanes, il fut, comme en histoire, un précurseur des grands romanistes modernes. La préface de ses *Extraits de quelques poésies du moyen âge* ne se termine-t-elle pas par ces mots : « C'est dans l'esprit de chaque siècle qu'il faut en lire les productions ».

Cet opuscule, édité par Grasset, à Lausanne, le mit en rapports avec les savants bibliographes français du temps. Deux fois encore, Sinner se rendit à Paris, malgré les difficultés de ce voyage, en septembre 1765 et au printemps 1772, pour des recherches à la Bibliothèque royale et pour renouer des rapports avec ses correspondants.

En 1773, il écrit un petit ouvrage sur l'origine et l'histoire de la vieille poésie française et se classe ainsi à Berne au premier rang des romanistes étrangers.

Tout bon bibliothécaire se doit de publier un catalogue des richesses auxquelles il veille. Sinner ne se contenta pas dans les trois volumes de son catalogue des manuscrits de Berne de nous donner le titre des volumes, mais il en fit l'analyse et en voulut extraire des citations utiles. Aussi son guide fit-il du bruit dans le monde savant. Entre tant d'autres, le professeur Vicat lui écrivit de Lausanne pour le complimenter. « Ce que je viens d'en lire, dit-il, m'a fait un très grand plaisir. J'y admire votre érudition, votre goût autant que votre

grande assiduité. Il me semble que je possède en quelque sorte votre bibliothèque de manuscrits, pouvant la parcourir à mon aise avec un plaisir que je puis renouveler quand il me plaît. »

En 1764, parut le catalogue des livres imprimés en 1042 pages, et précédé d'une histoire de la bibliothèque de Berne. Les débuts en avaient été modestes. Jusqu'à la Réforme, elle ne posséda rien. Puis un premier fonds se constitua par le produit des couvents sécularisés; des dons s'y ajoutèrent. Gravisset lui céda la collection Bongars, de Bâle. Des achats furent faits au XVIII^e siècle, au nombre desquels quelques Helvética.

Il n'y manque pas moins, constate mélancoliquement Sinner, tout ce qui concerne les alliances de Berne avec la France, un manuscrit de Tchudi sur les chroniques de la Suisse primitive, les trois recueils de Justinger, Schilling et des récits relatifs à Laupen.

*

* *

Sinner était latiniste à ses heures. Il le prouva par sa traduction des satires de Perse. L'annonce de cette production inspira à Schmidt, son ami, la lettre que voici : « Rien ne m'a jamais autant plu que le très joli prospectus de Perse; j'ai autant d'envie de voir cette édition que M. Wagner, l'éditeur, en aura de voir arriver de petits écus... L'invitation n'est pas assez séduisante; délicate et spirituelle, elle n'engagera que les gens d'esprit et de goût qui sont bien rares; n'aurait-il pas mieux valu de la rendre telle qu'elle aurait su plaire aux pédants? qui sont partout si abondants. Si, par exemple, Monsieur, vous aviez dit que voilà quinze ans que vous comparez tous les manuscrits de Perse, que vous vous étendez sur toutes les variantes, même sur celles qui ont des fautes grossières des copistes, que vous répéterez mot pour mot tout ce que les mauvais

commentateurs ont jamais écrit de mauvais sur Perse et que vous ajouterez et expliquerez des milliers de choses qui n'ont aucun rapport au texte, et qu'il y aura surtout des index très complets en faveur des ignorants et des paresseux, pour le coup, Monsieur, toute l'Allemagne et toute la Hollande auraient souscrit. » Et il ajoute : « Je me trompe, ou notre bonne Suisse aurait bien eu besoin de quelques exemplaires aussi. »

Le second volume du catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Berne rendit Sinner célèbre. Un important critique s'écria dans l'*Allgemeine Deutsche Bibliothek* : « *Warum sind doch nicht alle Bibliothecare solche wie Lessing und Sinner von Ballaigues.* » A quoi servent, en effet, les trésors les plus précieux s'ils sont cachés entre quatre murs aux regards de tous les habitants de la terre ? Les faire connaître et dévoiler leur valeur est encore mieux que de les collectionner.

A Berne, il fallut du temps pour qu'on appréciât Sinner à sa juste valeur. Six mois après l'apparition du troisième volume de son catalogue de manuscrits, on lui votait, pour ce travail de bénédictin, un tonneau de bon vieux vin vaudois. Heureusement que, moins sordide, l'Académie des Belles-Lettres l'avait nommé en avril 1774 membre correspondant.

A côté de ses études romanes, classiques, littéraires et de ses catalogues, Sinner faisait des recherches actives d'histoire suisse qui donnèrent lieu à la publication d'un livre bien intéressant. Tout enfant, il avait aimé l'histoire avec prédilection. En 1749, nous l'avons vu noter en latin, à vingt ans, les impressions d'un témoin oculaire de la conjuration de Henzi.

Auteur d'un discours sur les campagnes d'Italie, Sinner s'attaque ensuite à une histoire des guerres de Bourgogne, pour laquelle Zurlauben, qui s'est occupé d'histoire militaire,

l'encouragement, le documente et lui conseille d'imiter Voltaire et de tirer parti du Journal du siège de Morat de G. d'Affry, le compagnon de Bubenbergh. J. de Muller est aussi mis, par correspondance, à contribution. Mais dans l'impossibilité de recueillir des précisions sur divers points, Sinner modifie le titre et le plan de l'ouvrage et enfin renonce à sa publication.

Dans son *Train du monde*, il traduit l'auteur anglais Congreve en français (1759) et prouve par là que la poésie dramatique anglaise n'était pas pour lui *terra incognita*.

Ses *Malheurs de l'amour*, drame français, a ceci de commun avec les autres œuvres de Sinner qu'il débute par une préface intéressante. C'est une imitation du *Werther* de Goethe, alors partout à la mode. La *chouette* qui dans l'œuvre allemande réveille Lotte devient une *chatte* dans la version de Sinner. Serait-ce la traduction française du mot allemand *Eule*, et y a-t-il eu confusion pour l'auteur entre ces deux vocables français ?

*

* *

Le 11 avril 1776, la ballotte et le sort firent, du bibliothécaire Sinner, le bailli de Cerlier. Dans la revision générale qu'il fit de sa bibliothèque avant de la quitter, il constata que durant ces vingt-six années cent soixante-dix volumes en tout avaient disparu... Un autre Sinner lui succéda.

A Erlach, comme bailli, Sinner reprit ses chères études. Il voulut tout d'abord réunir en un volume ses connaissances historiques, archéologiques, littéraires et géographiques (1779). Ce fut ce *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*, publié sans nom d'auteur, et dont le style inspirait à l'abbé Raynal, en présence de Sinner, d'aussi cruelles réserves. On y trouve l'état des arts et des sciences, des bibliothèques, collections, antiquités, curiosités historiques, des aperçus sur le commerce, l'industrie ou la politique. Nous allons ainsi de Bâle à Bâle à travers toute la

Suisse occidentale. Les anecdotes abondent. Parlant des corporations bâloises, le patricien bernois s'en gausse et dit : « Il n'y a pas longtemps que pour se faire faire une paire de souliers, on recevait au préalable la visite d'un des chefs de la corporation des cordonniers, qui muni de tous les insignes de son grade de magistrat, entrait dans votre chambre pour vous prendre solennellement mesure. » — A Bâle, tout se tire au sort, même les chaires universitaires. « Mais Dieu préside au sort. Je le crois, et il le dirige de manière à corriger, s'ils étaient incorrigibles, ceux qui se rapportent à lui. Grâce à lui, un grand jurisconsulte manquera la chaire de droit et deviendra professeur en éloquence, où il n'entend rien ; l'habile physicien donnera des leçons publiques d'hébreu, le profond mathématicien enseignera l'histoire. » — Telle maison de Bâle porte l'inscription suivante :

En Dieu, je mets tout mon espoir

Et je demeure au cochon noir.

On se fâcha de ces facéties dans la cité du Rhin et un citoyen objecta que ces appréciations étaient indignes même d'un Hottentot. C'était Pierre Ochs, l'ami de Bonaparte.

*
* * *

C'est à tort que Félix Bovet nous a représenté Sinner comme possédé dès son enfance d'une passion exclusive pour l'étude. Il négligea, nous dit-il, tout le reste et demeura, sa vie durant, parfaitement impropre au commerce du monde, gauche, sauvage, un véritable ours en un mot, mais un *ours mal léché*.

Comme tous les Bernois, de bonne souche, il fit partie de l'État extérieur, de 1752-1764 et s'y distingua à diverses reprises par son esprit ou son savoir. Le 5 novembre 1756, il se fiançait avec Louise-Émilie de Gingins et de son mariage, lui vint son nom et la seigneurie de Ballaigues. Rare-

ment, il visita cette propriété, petite maison à un étage, flanquée d'une grossière tour carrée. Un châtelain l'administrait en son nom et percevait dîmes et revenus. Le village de Ballaigues conserva son administration propre : son conseil municipal de cinq membres et ses prud'hommes. Les décisions importantes, élections ou règlement des comptes étaient dans les attributions de l'assemblée de commune qui chercha toujours à accaparer les prérogatives du seigneur.

A la suite d'une querelle (1772) le nombre des conseillers municipaux fut porté de cinq à douze par Sinner. Le président, le secrétaire et les sept nouveaux membres étaient nommés par le maître bernois sur présentation de la communauté. Un grand et un petit trésoriers ou gouverneurs géraient les finances que le conseil de la commune avait mission de vérifier. Sinner interdit les procès. Mais devant la résistance de Ballaigues, le bailli d'Yverdon et le gouvernement bernois même eurent à intervenir pour morigéner les coupables.

A Berne, on voyait Sinner de Ballaigues dans le cercle de Julie Bondeli. Avec Lerber et le professeur Wilhelmi, il fréquenta la *haute société* qu'on appelait l'Olympe bernois, puis la grande société. Membre du conseil des Deux-Cents, souverain bonheur pour tout citoyen de Berne, il eut comme directeur des monnaies et du trésor à s'occuper de la frappe de nouveaux batzes et kreutzers et fit un *Essai sur le système monétaire, dans ses rapports avec la constitution intérieure d'un État*. Il fut membre de la commission scolaire, car il était l'auteur d'un *Essai sur l'éducation publique*, membre aussi de la Société économique et helvétique.

Dans son château d'Erlach, la maladie vint le terrasser presque dans la force de l'âge. La goutte et plus tard la folie s'abattirent sur lui... Après six années passées dans cet état, il mourut le 12 février 1787. « Les os des pères de la patrie, avait-il dit, et ceux de Haller qui l'a honorée, reposent dans

le coin obscur des cimetières. » Ces paroles s'appliquent aussi à lui.

Sinner laissait une veuve et trois filles ; il en avait perdu cinq autres en bas âge. Sa veuve vendit ses possessions de Ballaigues à la commune. Le château abrita dès lors l'auberge de la Croix-d'Or et n'a pas changé de destination.

*
* *

J.-R. Sinner de Ballaigues fut un homme de son temps, de cet âge de la lumière qui visait à l'universalité des connaissances plus qu'à l'originalité de la pensée. Comme tout bon citoyen bernois, il s'est appliqué à bien servir sa patrie. Il s'est scrupuleusement acquitté de toutes ses fonctions qui souvent lui ont empêché de mener à chef ses œuvres scientifiques. Nous ne pouvons refuser notre admiration ni au savant ingénieux et fécond ni au fonctionnaire actif et prévoyant. Sinner fut un esprit libre, sensé, rendu tolérant par l'étude, nous dit Ph. Godet, à la fois ami du passé et ami du progrès.

P. DECKER.

UN MÉMOIRE DE NOBLE

PIERRE-LOUIS-ETIENNE CROUSAZ

Les travaux de classement que la municipalité de Lutry fait exécuter dans ses archives ont amené la découverte d'un manuscrit intéressant. C'est un mémoire composé par Noble et Généreux Pierre-Louis-Etienne Crousaz, dernier seigneur de Corsier, à l'occasion de la réfection du toit de l'une des tours de son château à Lutry. Voici ce document, contenant certaines allégations qui ne peuvent être garanties par nous, et dont on remarquera la rusticité du style et de l'orthographe : « Ayant fait racomoder, etc... branche cadette. »